



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

CRETEIL, le 28 juillet 2009

A l'attention de l'ensemble des professionnels de santé libéraux.

Docteur, Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez appris, le dispositif de prise en charge des patients grippés A(H1N1) vient d'être élargi et inclut pleinement maintenant le secteur des soins de ville.

Vous trouverez ci-joint une instruction, émanant du Ministère de santé et précisant entre autres, les parcours de soins, le rôle des différents acteurs et des arbres de décision.

Je vous rappelle que des informations complémentaires validées au plan national sont accessibles et régulièrement mises à jour sur le site national : www.grippe.sante.gouv.fr. et que vous pouvez recevoir des alertes régulièrement par le site DGS-Urgent : <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr/>

S'agissant de l'organisation de votre approvisionnement en masques (chirurgicaux et FFP2) :

- les médecins libéraux trouveront ci-joint un tableau détaillant, en fonction de leur commune d'exercice dans le département, le SAMI où ils doivent se rendre pour se réapprovisionner, ainsi que leurs heures d'ouverture ;
- les autres professionnels libéraux seront rapidement informés des modalités de mise à disposition les concernant.

Des informations actualisées seront accessibles par le site de la Ddass du Val de Marne <http://www.ile-de-france.sante.gouv.fr/ddass-94/accueil-ddass-94.html>

Mes services sont disponibles pour toute information complémentaire (au 01 49 81 86 06) ; il vous est également possible de poser des questions sur la boîte mël suivante : dd94.lien-ddass-proflib@sante.gouv.fr

Je vous informe qu'une réunion d'information, présidée par le Secrétaire général de la préfecture du Val de Marne se tiendra

Lundi 10 août de 11h30 à 13 h, salle des fêtes de la préfecture

Au cours de cette rencontre les spécificités du dispositif mis en place dans le département du Val de Marne vous seront exposées. Cette réunion vous permettra également d'exprimer vos interrogations, remarques et suggestions sur les différents types de mesures déjà prises.

Je vous remercie de votre investissement dans la lutte contre une possible pandémie et vous prie d'agréer, Docteur, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Adjointe

Isabelle PERSEC